LES MINIMES
NOTRE-DAME
DEPUIS 1826

Soutenez les projets des Minimes !

Appel à dons

Institution Notre-Dame des Minimes
65, rue des Aqueducs – 69322 Lyon Cedex 05 – 04 37 41 13 13
institution.nd@lesminimes-lyon.org – www.lesminimes-lyon.org

LES MINIMES
NOTRE-DAME
DEPUIS 1826

Les Minimes sont une des plus anciennes institutions scolaires de Lyon.

L'Institution des Minimes a été créée en 1826 par le Père Détard, prêtre diocésain; l'Institution était implantée alors **place des Minimes** et accueillait la manécanterie de la cathédrale .

En 1918, après la loi de séparation de l'Eglise et de l'État , Les Minimes ont rejoint le **11 rue des Maccabées**, à proximité immédiate de l'Église Saint Irénée. En 1968, afin de faire face à l'augmentation des effectifs, l'Institution s'installe au **65 rue des Aqueducs** en lieu et place du Carmel.

En 1961, à la demande de l'archevêque de Lyon, Mgr Gerlier, la **congrégation des Salésiens de Don Bosco** prend en charge la tutelle de l'institution .

Depuis les années 70,

Les Minimes connaissent **un fort développement** : création de nouvelles classes au collège et au lycée, ouverture des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, mise en place des Classes à Horaire Aménagé et de la Section Europe au collège comme au lycée. La série STL (Sciences et Technologie de Laboratoire) a été créée en 2006. Plus proche de nous, une école maternelle à 3 classes a été ouverte en 2009. Depuis 2017, une classe préparatoire aux IEP de Province et un cycle préparatoire Ingénieur International viennent étoffer notre enseignement supérieur .

Cette croissance s'accompagne de **nombreuses rénovations et constructions** : construction de nouveaux laboratoires au collège et au lycée, création de deux nouveaux restaurants scolaires rénovation et extension des CDI , reconstruction de l'école primaire et ouverture d'un internat de 42 places, construction d'un bâtiment pour l'Enseignement Supérieur.

Depuis son origine,

les Minimes ont toujours formé **des personnalités marquantes** : l'Abbé Pierre, M. Proton de la Chapelle, journaliste et compositeur lyonnais. Aujourd'hui, sur une propriété de 4 hectares, Les Minimes accueillent plus de 1600 élèves de la Maternelle aux Classes de l'Enseignement Supérieur.

LES MINIMES
NOTRE-DAME
DEPUIS 1826

NOS PROJETS

Cette année, nous portons plus particulièrement deux projets :

La rénovation de notre chapelle et du cloître de notre Institution.

En 1924, Mgr Maurin, archevêque de Lyon posa la 1ère pierre du Carmel du Point du Jour. Le carmel a été achevé par l'architecte Georges CURTELIN qui a aussi réalisé la Faculté Catholique de Lyon, rue du Plat.

Le 19 novembre 1926 le carmel est achevé et béni .

Le 1er septembre 1968, les pères Salésiens de Don Bosco en charge de l'Institution ND des MINIMES quittent le quartier de Saint Irénée pour s'installer au 65 rue des aqueducs.

Le bâtiment du carmel abrite aujourd'hui le lycée.

La rénovation de la chapelle consistera notamment en l'installation d'un nouveau parquet, de bancs en bois et d'une œuvre d'art représentant « L'enfant prodigue ».

Les 17 baies vitrées du cloître seront totalement restaurées . Le coût total de ces travaux est de 250 000 euros ; nous avons déjà collecté 120 000 euros.

Le fonctionnement de l'Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants.

Depuis 2020, l'UPE2A accueille des enfants qui arrivent dans notre pays et désirent apprendre le français tout en étant inclus peu à peu dans les cours classiques des classes du Collège.

Une bourse d'étude s'élève à 800 euros pour une année ; à cela, s'ajoute le prix des repas. Une classe dédiée à l'UPE2A a été équipée d'ordinateurs.

La fondation Don Bosco reconnue d'utilité publique habilitée à recevoir les dons et qui vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale :

- √ **Pour un particulier**, de 66% du montant du don, dans le cadre de l'IRPP, dans la limite de 20% du revenu net imposable.
  Par exemple, un don de 100€ ne vous coûtera que 34€.

- √ **Pour un particulier assujetti à l'IFI**, la réduction est actuellement égale à 75% du montant du don et plafonnée à 50 000 euros (Loi TEPA).

- √ **Pour une entreprise**, de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, avec la possibilité d'un étalement sur 5 ans.

Institution Notre-Dame des Minimes
65, rue des Aqueducs – 69322 Lyon Cedex 05 – 04 37 41 13 13
institution.nd@lesminimes-lyon.org – www.lesminimes-lyon.org

LES MINIMES NOTRE-DAME

MAISONS DON BOSCO

Institution Notre-Dame des Minimes
65, rue des Aqueducs – 69322 Lyon Cedex 05 – 04 37 41 13 13
institution.nd@lesminimes-lyon.org – www.lesminimes-lyon.org